

PROGRAMME DE FORMATION

« Télémédecine et télésoins : acteur de la santé connectée »

Télémédecine et télésoins — la e-santé au service de l'exercice libéral

Durée totale : 7 heures, réparties en 2 séances (1 séance de 5 h et 1 séance de 2 h)

Délai de réalisation : La formation est à réaliser dans un délai maximum de 1 mois à compter du début du parcours

Rythme : Séances non consécutives. Calendrier à la carte : la participante réserve ses séances selon ses disponibilités

Sessions : Proposées tout au long de l'année — il n'y a pas de dates fixes ; un calendrier de réservation est mis à disposition selon les disponibilités

Format : 100 % distanciel (visioconférences Google Meet ou Teams)

Effectif : Groupe de 5 participantes maximum. Une séance réservée est maintenue même si une seule participante y est inscrite

Conseil de rythme : compte tenu du délai d'un mois, nous recommandons de prévoir vos deux séances de façon rapprochée. Réservez-les en fonction de vos disponibilités.

Organisation des 7 heures en 2 séances

Les 7 heures sont réparties en 2 séances non consécutives, planifiées à la carte selon les disponibilités de la participante, dans un délai maximum de 1 mois :

Séance	Durée	Contenu
1	5 h	Fondamentaux de la télémédecine et du télésoin, cadre législatif et éthique, outils et environnement numérique de la e-santé, sécurité des données, financement des actes — apports théoriques
2	2 h	Parcours de soins coordonnés et territorialité, composantes de la téléconsultation, études de cas et mises en situation, intégration dans la pratique

Objectifs de la formation

Cette formation a pour finalité de permettre aux infirmiers libéraux de s'approprier la télémédecine et le télésoin, de maîtriser leur cadre législatif et éthique, d'utiliser les outils de la e-santé et de s'inscrire dans des parcours de soins coordonnés, afin de devenir acteurs de la santé connectée. Elle s'appuie notamment sur la Délégation Ministérielle au Numérique en Santé (V1.2022) et le référentiel HAS sur la e-santé (septembre 2023, mis à jour le 07 mars 2024).

Elle vise plus précisément à rendre la participante capable de :

- Découvrir la télémédecine et le télésoin et maîtriser leur cadre législatif.
- Appréhender les outils techniques adaptés à la e-santé.
- Connaître le droit des personnes et les règles de sécurité des données, dans une approche éthique.
- Utiliser les supports réglementaires et assurer la traçabilité dans le parcours patient.
- Appréhender la pluridisciplinarité et s'inscrire dans des parcours de soins coordonnés.
- Intégrer la e-santé dans sa pratique et mieux communiquer l'information.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, la participante sera capable de :

1. Découvrir la télémédecine et le télésoin : définitions, dates clés et généralités.
2. Maîtriser la législation propre à la télémédecine et au télésoin et les outils de la e-santé (Mon espace santé, MS Santé, INS, Agence du Numérique en Santé et GRADEs, CNIL et RGPD).
3. Connaître le droit des personnes et les règles de sécurité des données, développer une approche éthique et assurer la traçabilité dans le parcours patient.
4. Distinguer et mettre en œuvre télésuivi, téléconsultation, téléexpertise et télésoin, dans le cadre de la loi et des bonnes pratiques de la HAS.
5. Appréhender la pluridisciplinarité, la territorialité et les parcours de soins coordonnés.
6. Intégrer la e-santé dans sa pratique (télésémiologie, interrogatoire à distance, outils connectés) et connaître le financement des actes.

Public visé

Cette formation s'adresse :

- Aux infirmières libérales souhaitant devenir actrices de la santé connectée (télémédecine et télésoins).
- Aux infirmières souhaitant maîtriser le cadre légal, éthique et technique de la e-santé.
- Aux professionnelles souhaitant s'inscrire dans des parcours de soins coordonnés et pluridisciplinaires.
- Aux facturières ou gestionnaires souhaitant comprendre le financement des actes de télémédecine et de télésoins.

Prérequis

La formation ne requiert aucun diplôme particulier. Pour garantir une expérience de formation optimale, la participante doit réunir les conditions suivantes :

- Connaissances de base en administration : gestion de dossiers et rédaction de documents.
- Organisation et rigueur : savoir travailler de manière organisée, gérer plusieurs tâches et respecter les délais.
- Intérêt pour le secteur de la santé et pour les usages du numérique en santé.
- Connaissances de base en informatique (traitement de texte, tableurs, e-mails, navigation web).
- Capacité à travailler de manière autonome sur les aspects cliniques et administratifs.

La formation se déroulant 100 % à distance en visioconférence, la participante doit également disposer de :

- une connexion Internet stable et de débit suffisant ;
- un ordinateur ou une tablette équipé(e) d'une webcam et d'un micro ;
- la maîtrise des outils de visioconférence (Zoom, Teams ou Google Meet) ;
- un environnement calme propice à l'apprentissage et une organisation permettant d'assister aux séances en direct et de réaliser les exercices.

Contenu de la formation

La formation allie apports théoriques et études de cas. Elle couvre les fondamentaux de la télémédecine et du télésoin, leur cadre légal et éthique, les outils de la e-santé, les parcours de soins coordonnés et la mise en pratique en situation réelle.

Séance 1 (5 h) – Fondamentaux, cadre légal et outils de la e-santé

Apports théoriques :

- Découvrir la télémédecine et le télésoin : généralités, définitions et dates clés.
- Les enjeux de la e-santé.
- Outils et environnement numérique : Mon espace santé, MS Santé et réglementations en vigueur, INS et obligations, Agence du Numérique en Santé et GRADEs.
- La CNIL et la notion de RGPD ; le droit des personnes et la sécurité des données en e-santé.
- Approche éthique, supports réglementaires et traçabilité dans le parcours patient.
- La législation en matière de télémédecine et de télésoins.
- La télémédecine : positionnement et bonnes pratiques auprès de la HAS ; télé-suivi et téléconsultation ; téléexpertise ; télésoin (définition, pour qui, comment et pourquoi).
- Technologies et outils utilisés en télémédecine et télésoins.
- Financement des actes pour les professionnels de télémédecine et de télésoins.

Séance 2 (2 h) – Parcours coordonnés, téléconsultation et mise en pratique

Apports théoriques et études de cas :

- Parcours de soins coordonnés et territorialité : se situer et s'y inscrire, place de la téléexpertise, organisations coordonnées et place des professionnels de santé.
- Les composantes de la téléconsultation : conditions de réussite et mise en place d'un projet, se lancer en e-santé (facteurs influençant), expertise et raisonnement clinique.
- Comprendre la télé-sémiologie et l'identifier dans sa pratique ; poser et utiliser l'interrogatoire à distance dans sa démarche de soin.
- Mise en pratique et cas concrets : études de cas et mises en situation, démonstration des outils connectés et de leur utilité.
- Synthèse : intégrer la e-santé dans sa pratique et mieux communiquer l'information.

Pédagogie : apports théoriques, illustrations par des exemples concrets et études de cas / mises en situation.

Fin de la formation – Clôture

- Séance de clôture interactive.
- Révision des compétences clés acquises tout au long de la formation.
- Partage des impressions des stagiaires via un questionnaire de satisfaction.
- Feedback pour améliorer les futures sessions de formation.

Déroulé et modalités d'accès

De la première prise de contact jusqu'au suivi post-formation, le parcours se déroule selon les étapes suivantes :

1. Prise de contact. La personne nous contacte via Instagram ou en effectuant une demande sur le catalogue de formation.
2. Analyse du besoin. À la suite de la demande, le questionnaire d'analyse du besoin lui est envoyé.
3. Appel personnalisé. Une fois l'analyse du besoin remplie, l'assistante administrative la rappelle pour présenter les modalités de paiement et répondre à ses éventuelles questions.

4. Envoi des modalités. Un e-mail récapitulatif lui est ensuite adressé avec les différentes modalités, ainsi que le lien permettant de réserver ses séances de formation.
5. Réservation des séances. Une fois les séances réservées, la convention de formation lui est envoyée.
6. Inscription. Après signature de la convention, la participante est inscrite en formation et reçoit le questionnaire de positionnement.
7. Convocation. 48 heures avant le démarrage, la convocation lui est envoyée.
8. Déroulement. La formation se déroule selon le calendrier réservé.
9. Évaluation des acquis. Le jour de la fin de la formation, la participante passe son évaluation des acquis.
10. Documents de fin de formation. Une fois l'évaluation réalisée, les documents de fin de formation (attestation, certificat de réalisation) sont complétés et envoyés ; l'enquête de satisfaction à chaud est transmise immédiatement.
11. Suivi à froid. Environ un mois après la formation, l'enquête de satisfaction à froid est envoyée afin de mesurer l'impact du dispositif.

Outils et évaluation

- **Avant la formation** : un appel personnalisé est proposé afin d'analyser les besoins spécifiques de la participante et d'adapter le contenu de la formation.
- **Pendant la formation** : un temps de réveil pédagogique est mis en place en début de chaque séance, avec un débriefing des activités précédemment réalisées, permettant d'identifier d'éventuels écarts et de les réguler si nécessaire.

Afin d'évaluer l'assimilation des connaissances et de faciliter leur transfert en situation de travail, chaque participante est évaluée individuellement à l'aide de :

- cas concrets et mises en situation ;
- questionnaires à choix multiples.

Un compte rendu est envoyé à la participante à la fin de chaque séance. Une évaluation finale des acquis, en fin de formation, valide le niveau atteint. Un questionnaire d'évaluation à chaud recueille les impressions et mesure la satisfaction.

- **Après la formation** : un suivi actif est maintenu, avec une prise de contact environ un mois après la formation (enquête à froid), afin d'évaluer l'impact du dispositif et de s'assurer que les compétences acquises sont appliquées efficacement.

Modalités en cas d'interruption ou d'acquis non validés

Interruption ou abandon en cours de formation

Si la participante souhaite arrêter la formation, elle en informe l'organisme par message (WhatsApp) ou par e-mail. La formation est alors interrompue et un e-mail d'interruption lui est adressé pour formaliser cette interruption. La participante peut revenir vers l'organisme ultérieurement si elle souhaite un report afin de reprendre son parcours.

Acquis non validés à l'évaluation

Si l'évaluation des acquis n'est pas validée, une séance individuelle de rattrapage est planifiée. À l'issue de cette séance, une nouvelle évaluation est réalisée ensemble : si les acquis sont atteints, la formation est validée.

Encadrement et moyens pédagogiques

IDELSTORY s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels de la stagiaire. L'animation repose sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés permettant un ancrage en temps réel, et alterne apports théoriques et mises en pratique.

Chaque étape de la formation privilégie :

- les échanges avec les participantes ;
- des exercices pratiques pour une meilleure assimilation des contenus transmis.

Des supports pédagogiques sont remis par e-mail à chaque participante :

- supports de cours utilisés pendant chaque séance (PDF), transmis en cours de formation ;
- ressources et liens utiles sur les outils de la e-santé et les textes de référence.

Profil des intervenants

La formation est animée par un infirmier formateur, spécialiste de la télémédecine et de la e-santé, justifiant d'une expérience en formation d'adultes.

Assistance pédagogique et technique

Une assistance technique dédiée est disponible aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : 10 h – 16 h ;
- le samedi et le dimanche : 9 h – 12 h.

La formatrice se rend disponible tout au long de la formation. Un espace de chat reste accessible pendant et après la formation.

Lieu de la formation

La formation se déroule à distance, en visioconférence sur Google Meet. Un lien de connexion est envoyé après la réservation des séances.

Accessibilité

La formation est adaptée aux personnes en situation de handicap. Un accompagnement est assuré par IDELSTORY ou via l'AGEFIPH. Les modalités peuvent être adaptées sur demande, en lien avec notre référente handicap.

Référente handicap : Aminata RAINGUEZ — contact@idel-story.fr — 07 66 20 65 59.

Suivi et évaluation des résultats

Questionnaire de positionnement, feuille d'émargement, études de cas et mises en situation, questionnaires, document d'évaluation de satisfaction à chaud et à froid (1 mois), attestation de formation et certificat de réalisation individualisé.

Calendrier et horaires

Les séances sont proposées tout au long de l'année : il n'y a pas de dates fixes. Un calendrier de réservation est mis à disposition et la participante réserve ses séances en fonction de ses disponibilités, via des liens de réservation synchronisés aux calendriers.

Créneaux disponibles : en journée (à titre indicatif, de 9 h 30 à 16 h).

Les plus

1. **Accompagnement personnalisé** : un suivi individuel pour chaque participante, permettant d'adapter le contenu à ses besoins spécifiques.
2. **Formation pratique et concrète** : des séances axées sur des cas et des mises en situation réelles, pour une mise en application immédiate.
3. **Flexibilité du distanciel** : une grande souplesse d'horaires et de localisation grâce à un calendrier à la carte.
4. **Séances en petit groupe** : un effectif limité à 5 participantes pour favoriser les échanges et l'entraide ; une séance réservée est maintenue même avec une seule participante.
5. **Expertise professionnelle** : l'intervention d'un infirmier formateur spécialiste de la télémédecine et de la e-santé.
6. **Outils et ressources complètes** : accès à des ressources pédagogiques variées, aux outils de la e-santé et à des modèles de documents.
7. **Suivi post-formation** : la possibilité de bénéficier d'un suivi après la formation pour accompagner la mise en pratique.
8. **Actualisation des connaissances** : des contenus à jour de la Délégation Ministérielle au Numérique en Santé (V1.2022) et du référentiel HAS e-santé (septembre 2023, mis à jour le 07 mars 2024).

Modalités de paiement et financement

Tarif de la formation : 300 € TTC

Option de financement	Détail
Paiement en 3 fois sans frais	Par virement (3 versements égaux). Le 1er virement intervient 15 jours avant le début de la formation.
Paiement en une fois	Par virement, avant le début de la formation.
France Travail	Prise en charge possible via France Travail (selon situation).
FIF PL	Prise en charge possible pour les infirmières libérales, sous réserve des plafonds annuels en vigueur.
Autres OPCO	Prise en charge possible par votre OPCO, selon votre situation.

Pour toute question sur le financement le plus adapté à votre situation, l'assistante administrative vous accompagne lors de l'appel personnalisé.

Vos demandes et réclamations

Pour toute question ou réclamation, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail ou par téléphone. Vous recevrez un accusé de réception le jour même. Votre réclamation sera traitée dans un délai de 8 jours maximum après réception.

Contact

Aminata RAINGUEZ – Formatrice et référente handicap

Téléphone : +33 7 56 95 63 43

E-mail : contact@idel-story.fr